

Bourses Jeunes Chercheurs de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire)

L'INJEP soutient les travaux de jeunes chercheurs en doctorat pouvant s'inscrire dans les thématiques suivantes :

- **Questions de jeunesse (sociologie, anthropologie, économie, psychologie, droit); On appréciera particulièrement les propositions concernant l'adolescence, les modes de socialisation, les valeurs, les rapports de genre, les pratiques culturelles et les loisirs ;**
- **Métiers de l'animation (sociologie, économie, ingénierie de formation), éducation non formelle ;**
- **Histoire et sociologie de l'éducation populaire et de la vie associative (bénévolat, valorisation des acquis du bénévolat, relation avec les pouvoirs publics, pédagogies de l'éducation non formelle) ;**
- **Politique de jeunesse de l'Union Européenne et dans les pays européens.**

Cette initiative se situe dans le cadre de la convention passée avec la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la vie associative du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Le choix des lauréats sera effectué par un jury qui se réunira dans le courant du mois de mars 2008, à l'INJEP. Le montant de ces bourses varie de 500 à 2000 euros.

Le dossier de candidatures en deux exemplaires, doit comporter les pièces suivantes :

- Le projet de thèse (4/5 pages maximum),
- Une synthèse des travaux de recherche du candidats (4/5 pages maximum),
- Un CV détaillé,
- Une lettre de recommandation du directeur de thèse,
- Eventuellement les copies d'articles déjà publiées.

Les dossiers complets doivent être adressés à l'INJEP, 11 rue Paul Leplat, 78160 Marly le Roi, à l'attention d'Evelyne SCHIPANI, **au plus tard pour le 29 février 2008**

La décision du jury sera communiquée au candidat fin mars 2008.

Contact : INJEP, Unité de Recherche, des Etudes et de la Formation, Evelyne SCHIPANI, tél : 01 39 17 27 53, schipani@injep.fr
<http://www.injep.fr/>